

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Le vingt juin deux mille quatorze, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain Montangon, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 juillet 1884, la séance a été publique.

Sont présents :

Messieurs : MONTANGON-JEANNET-HERNANDEZ-FERRE-BILLARD-BENARD-FAVRE
Mesdames : RODRIGUEZ-GRES-LENOIR

Excusés :

Mesdames : DUTRETEAU (procuration à M. HERNANDEZ)
: LALANDE (procuration à M. FAVRE)
: MERLIN CONCHIN (procuration à Mme GRES)
: DOUCET (procuration à M. JEANNET)
Monsieur : VILLAIN

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ

2014/37 ELECTIONS SENATORIALES **Elections des Délégués des Conseils municipaux**

Désignation des membres du bureau de vote :

Les deux conseillers plus âgés présents : MM. HERNANDEZ et BILLARD

Les deux conseillers plus jeunes présents : MME LENOIR et GRES

Une seule liste est constituée : LISTE D'UNION POUR LA POURSUITE DE L'ACTION COMMUNALE

Titulaires : Mme RODRIGUEZ, M FAVRE, Mme GRES

Suppléants : M FERRE, Mme LALANDE, M VILLAIN

Le vote se déroule à bulletin secret

15 votants

15 voix POUR

La liste est élue à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Comité animation

Jean-Marc FERRE a présenté le devis n° 2014060001 de la société SOFT MUSIC-SAKRAM DAVID en date du 9 juin 2014 pour un montant HT de 250€ relatif à l'animation musicale de la kermesse.

Le devis est accepté.

Prêts pour financement du projet cantine scolaire

Une demande de financement du projet de la cantine scolaire a été faite auprès du Crédit Mutuel de SAINT-ANDRE DE CUBZAC. L'établissement bancaire souhaite recevoir un dossier complet avec l'ensemble des devis relatifs au projet afin de traiter la demande.

Sandra GRES et Jean-Michel HERNANDEZ vont constituer un dossier qui pourra être présenté à plusieurs banques.

2014/38 STRUCTURE ACCUEIL DE LOISIRS

Considérant que la commune de Gauriaguet met en œuvre les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée scolaire de 2014

Considérant que le personnel communal en cours de formation BAFA, peut valider la partie pratique de ce brevet d'aptitude à la fonction d'animateur en encadrant les Temps Activité Périscolaire,

Considérant que la garderie périscolaire peut bénéficier d'un financement par la CAF, pour un montant de 0,50€ par heure et par enfant, sous réserve de l'agrément correspondant et de la signature d'une convention avec la DDJS,

Considérant que les TAP peuvent également bénéficier d'une subvention de 0€50 par heure et par enfant,

Le conseil municipal décide de créer et de gérer toutes les activités périscolaires dans le cadre de son projet « Accueil de Loisirs »

Le conseil autorise le maire à signer tout document lié à ce dossier.

Avis de déclaration d'ouverture précisant la capacité d'accueil de la structure d'accueil de Loisirs (DDJS)

Garderie matin de 7h à 9h : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Garderie le midi : le mercredi de 12h à 12h30

Garderie le soir : lundi et jeudi de 16h à 19h, mardi et vendredi de 17h à 19h.

Sport le lundi de 16h à 17h

Sport vacances au printemps : 24 enfants pendant 5 jours de 9h à 16h

TAP le mardi et le vendredi de 16h à 17h soit 2heures par semaine.

Elu : Serge JEANNET

Responsable coordinateur : Corinne CHALOT

Animateurs : Corinne CHALOT, Anabelle BAUDOU, Joëlle PUIG, Sandy LABROUSTE, Virginie de FREITAS, Yannick CLOAREC, Olga BEGUEY, Christine LAXALT.

Tarifification modulée en fonction des capacités contributives des familles : trois niveaux

Proposition :

QUOTIENT FAMILIAL CAF ou MSA	GARDERIE	EMS	SPORTS VACANCES
Entre 0 et 1600	1.30	1.50	40€ le premier enfant 30€ les suivants
De 1601 à 2290	1.40	1.60	50€ le premier enfant 40€ les suivants
+ de 2291	1.50	1.70	60€ le premier enfant 50€ les suivants

Le conseil a procédé au vote à main levée : Accepté à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur JEANNET informe le conseil que le contrat de Corinne CHALOT, responsable coordinatrice des rythmes scolaires, sera augmenté et passera à 20h hebdomadaires.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h

Fait et délibéré en Mairie le 20 juin 2014